

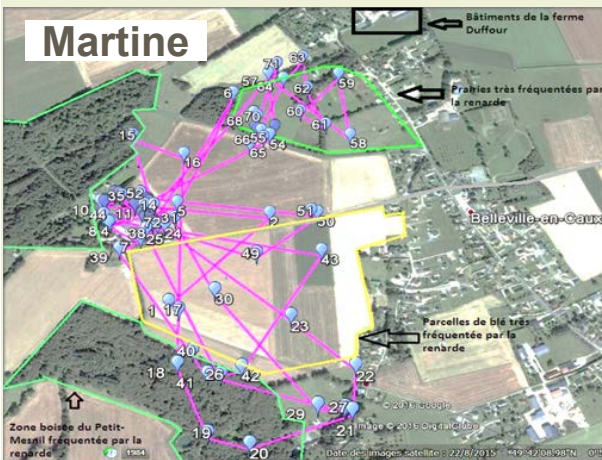
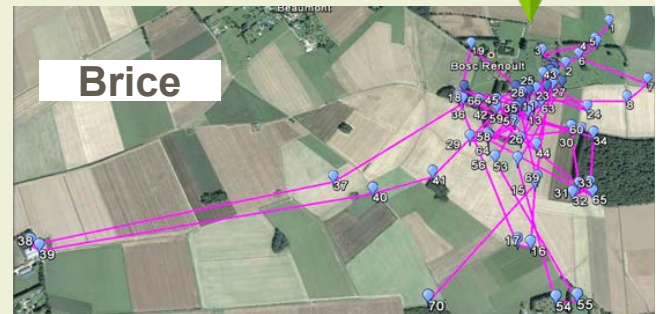
La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

DES NOUVELLES DE NOS 2 RENARDS ÉQUIPÉS D'UN COLLIER GPS



Brice : capturé au billard mi-octobre sur la ferme pilote
Sur le suivi hebdomadaire, on constate que son domaine vital est assez réduit (une centaine d'hectares) avec une grosse concentration de points sur le village de Calleville-les-deux-Eglises. Cependant, il réalise parfois de longs déplacements (points 38 et 39) pour revenir jusqu'au point de sa capture aux abords de la ferme Pilote. Il utilise régulièrement les zones boisées (bosquets, friches) en quête de nourriture.



Martine : capturée au tas de fumier à l'écart de la ferme pilote début novembre

Martine, sur cette même période, gravite autour de son lieu de capture, elle utilise encore plus régulièrement les zones boisées que Brice en direction de Val de Saane. Sa zone d'activité se concentre sur 80 Ha. Elle n'hésite pas à se rapprocher des habitations. Lors de ses déplacements nocturnes, elle reste aux alentours d'un corps de ferme en bordure de bois.

Régulation du renard sur le territoire pilote :

23 capturés au piège billard, 4 au déterrage et 3 au tas de paille sur la période septembre 2016 à janvier 2017

C. Barre



MARTRE EN PETIT CAUX

Nouvelle confirmation de la présence de la Martre en Petit Caux, avec la capture à tir, le 27 janvier 2017, d'un spécimen de Martre dans les bois du Mahomet sur la commune d'Intraville. Rappelons que la martre n'est pas classée nuisible dans notre département, c'est une espèce gibier. Elle peut donc être chassée à tir en période d'ouverture de la chasse. Sur la photo, transmise par Jean-Marie LEVARLET, on identifie bien les caractéristiques de la martre : un plastron limité de couleur orangée, et le dessous des pattes garni de poils.

D. Vestu

RÉUNION DES DEMANDEURS DE PLAN DE GESTION SANGLIER DE LA ZONE B2

Mardi 31 janvier dernier s'est tenue à la salle polyvalente de Sandouville, une réunion des demandeurs de plan de gestion sanglier de la ZONE B2 à l'initiative de la commission d'arbitrage départementale. Cette rencontre, pilotée conjointement par Marc Roussel (DDTM), Philippe Sautreuil et Emmanuel Benard (FDC76), faisait suite à une première rencontre le 14 novembre dernier à Saint Romain. Une quarantaine de responsables de territoires ont pu faire part de leur ressenti et échanger après la présentation des résultats de la campagne en cours. Pour la troisième année consécutive, la politique de réduction des populations est effective. Pour autant, le volume des dégâts agricoles reste conséquent. Le point noir reste les territoires de non chasse, qu'il soient tant en zone péri-urbaine ou aux abords des infrastructures routières, voire sur l'étendue de la Réserve naturelle. Le message est passé à l'adresse de l'administration... Affaire à suivre *P. Leboucher*



FORMATION PIÉGEAGE À LA MAISON DE LA CHASSE

La semaine dernière, la FDC76 organisait une formation de piégeage dans ses locaux. 21 stagiaires étaient présents sur 2 journées avec au programme : reconnaissance des espèces, réglementation, mise en situation et manipulation. Rappel : la possibilité de piéger en milieu naturel est soumise à la détention d'un agrément du Préfet. Il est délivré suite au suivi d'une formation spécifique dispensée par la FDC76 en partenariat avec l'APA76 au siège de la FDC76, ou à la MFR de la CERLANGUE. *C. Barre*

RÉUNION DU GIC SANGLIERS DU MASSIF D'EU

Le GIC sangliers du massif d'Eu s'est réuni à un mois de la fin de saison de chasse afin de faire un point sur l'état des prélèvements et l'évolution des dégâts sur les terres agricoles riveraines. A ce jour, 617 sangliers ont été prélevés sur l'ensemble des 12 lots. Il a été demandé de maintenir « la pression » jusqu'à la fermeture, de manière à diminuer la population sur les lots où elle est jugée trop importante. *J. Sautreuil*



BILAN DES INDICES KILOMÉTRIQUES D'ABONDANCE DANS L'OUEST...

Après trois semaines de comptages menés de main de maître par les chasseurs bénévoles, 60 passages et plus de 200 participants, appuyés techniquement par la FDC76, il est temps de faire le bilan 2017. Globalement la tendance, avec 2,7 lièvres par kilomètre éclairé (soit une 40^{aine} d'hectares), est encore à la baisse, surtout vers la pointe du Havre où celle-ci est la plus prononcée (- 10 %). Ailleurs, c'est le statut quo avec des situations très contrastées d'un secteur à l'autre. *L. Boucher-Noël*



ET LE NORD EST

Après plusieurs reports pour cause de brouillard, les comptages de nuit de lièvres et renards sont terminés dans le nord-est du département, dans un périmètre délimité par ces quatre villes : Saint-Saëns, Dieppe, Eu et Aumale. Les remontées de terrain nous faisaient craindre le pire pour les populations de lièvres, mais les résultats indiquent des populations parfaitement stables, avec bien entendu quelques fluctuations locales. L'indice Kilométrique du renard est quant à lui à la baisse de 10% pour ce secteur. Les indices kilométriques lièvres seront complétés par les comptages par battues de début mars, afin de définir les niveaux de prélèvements possibles avec les membres des commissions locales. Concernant le renard, même si la tendance est plutôt à la baisse, l'IKA reste toujours trop élevé pour gérer sereinement les populations de petit gibier. *J. Sautreuil*

En direct du pôle REZH'EAU



AGRIFAUNE À LA MFR DE TÔTES !

Nathalie Chevalier, ingénieure à l'ONCFS a effectué auprès d'une classe de Bac pro de la MFR de Tôtes une intervention pédagogique sur le thème d'Agrifaune. Une première partie a eu lieu en salle avec la présentation du programme Agrifaune, des exemples d'aménagements favorables à la faune sauvage ainsi que le suivi de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité et ses différents protocoles techniques: papillons, carabes, abeilles solitaires etc... Ensuite, 2 heures ont été consacrées au terrain avec la réalisation concrète d'un comptage vers de terre, l'un des protocoles de l'OAB les plus ludiques. Cette action d'éducation à l'environnement s'inscrit dans le cadre du partenariat Agrifaune entre la FDC76 et l'ONCFS.

D. Rolland

NOUVELLE RECRUE EN SERVICE CIVIQUE AU PÔLE AGRICOLE

Depuis le 1^{er} Février, Aurélie FLESSELLE a rejoint le programme REZH'EAU dans le cadre d'un service civique dédié à l'environnement pour une durée de 8 mois. Originaire de Touffreville sur Eu (76), Mlle FLESSELLE, 24 ans, est Titulaire d'un Master 2 Sciences des environnements continentaux et côtiers Spécialité Environnement, Sols, Eaux, Biodiversité effectué à l'université de Rouen. Elle sera chargée de l'application des protocoles de suivi de la biodiversité (insectes...) dans les agro-systèmes, notamment sur le territoire de la ferme pilote de Belleville en Caux. Les données récoltées permettront d'élaborer une liste de préconisations en matière de gestion des bords de champs et des bandes enherbées favorables à la biodiversité et à leur rôle de corridor écologique.

D. Rolland



RÉUNION DE CONCERTATION POUR LA GESTION DU MARAIS DE SAINT WANDRILLE-RANÇON

A la demande des propriétaires, le pôle REZH'EAU avait invité l'ensemble des partenaires intéressés par la gestion du marais de St Wandrille Rançon (PnrBSN, SBV Caux Seine, Bureau de la police de l'Eau, DREAL de Normandie, DDTM76...). Se déroulant à la fois en salle et sur le terrain, cette réunion de travail a notamment permis de discuter de la restauration de plusieurs mares existantes mais aussi des interventions possibles sur la Minérale (cours d'eau qui traverse le site). En outre, les personnes présentes ont pu aborder et éclaircir les aspects réglementaires s'appliquant à ces différents projets de travaux.

P. Levesque

